



FLASH INFO PA

Plan de Requalification de C en B

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 13 janvier 2023

La DGAFP dit non à des modalités dérogatoires !!!

Contrairement à ce qui avait été annoncé, il n'y aura ni Liste D'Aptitude (LA) ni Examen Professionnel dérogatoires au Plan de Requalification de C en B pour les Adjoints Administratifs.

Concernant la LA, il n'y a donc qu'une liste d'aptitude : les agents qui sont sur des postes requalifiés seront promus sur place et les autres seront soumis à une mobilité.

Le Secrétariat Général va rouvrir les inscriptions pour l'unique examen professionnel. Les adjoints administratifs qui se sont déjà inscrits devront renvoyer la fiche d'inscription et pour ceux qui ne s'étaient pas inscrits, dans l'attente de l'examen professionnel dérogatoire, ils sont invités à le faire.

Le calendrier de l'examen professionnel est le suivant :

- Réouverture des inscriptions du 16 janvier au 16 février 2023
- Epreuve écrite le mardi 7 mars 2023
- Résultats d'admissibilité le 3 mai 2023
- Les RAEP devront être envoyés le 26 mai 2023 au plus tard
- Epreuves orales du lundi 12 juin au jeudi 15 juin 2023
- Résultats des admissions le vendredi 16 juin 2023 au plus tard.

Le nombre de promotions de 2022 à 2025 est fixé à 900 dont 580 dans le cadre du plan de requalification. 25% des postes seront réservés pour l'examen professionnel et 75% pour la liste d'aptitude.

L'UFAP UNSa Justice dénonce depuis le début le TROP FAIBLE nombre de postes concernés par ce plan de requalification.

L'UFAP UNSa Justice exige un nombre beaucoup plus important de postes requalifiés !

La Secrétaire Générale Adjointe
Coralie FLAUGNATTI

Le Secrétaire National représentant de la Filière Administrative
Jean-Marc BERTRAND